

PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES (MH) RAPPORT DE PRÉSENTATION

Manoir de la Greysolière

7 Chemin de Grandvaux 69130 ECULLY



Inscrit au titre des MH par arrêté du 30 novembre 1992

1) Localisation

Le Manoir de la Greysolière se situe à l'ouest de la commune d'Ecully, au 7 chemin de Grandvaux.

2) Historique et description

L'histoire de cette maison échevine, aussi appelée « Castel du Prince », a été écrite par ses propriétaires successifs : Les Castro, Ferrus, Masso, Barety, Jars, Payen et enfin Fustier. La maison date de la fin du XV^e siècle – début XVI^e siècle, avec des remaniements au début du XVII^e et au XVIII^e siècles, notamment pour les portes. L'aspect originel de la maison a été peu modifié au fil du temps.

Il ne s'agit pas d'un bâtiment imposant, mais d'une "maison des champs" renaissance, à caractère rural et dominée par sa tour ronde. Le manoir est situé en fond de vallon, en contrebas des constructions situées autour de lui. La maison est de plan trapézoïdal, orientée sud-est, avec un toit à quatre pans couverts de tuiles à faible pente. Les façades sud et est présentent de nombreuses croisées et demi-croisées à meneaux XVI^e siècle. Sur la façade méridionale, la tourelle de l'escalier à vis, avec la toiture plate, caractéristique du Lyonnais, domine le logis qu'elle semble défendre. Le monument historique abrite encore aujourd'hui des éléments datant du XVI^e siècle, une frise à personnages ainsi qu'une cheminée à volets intérieurs ont été conservées. Enfin, un nymphée, également protégé au titre des monuments historiques est présent sur le site.

3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition du PDA s'appuie sur l'analyse suivante des réalités du terrain :
Le manoir de la Greysolière se situe à l'ouest du centre-ville d'Ecully, où de grandes familles lyonnaises ont édifié de vastes demeures, dont certaines subsistent encore au sein de leur

domaine. Ainsi, dans le périmètre de protection du manoir de la Greysolière se trouve une ancienne demeure située au 27 chemin du Trouillat. Cette maison bourgeoise d'intérêt patrimonial a été édifiée pour le soyeux lyonnais Louis Payen. Cet espace limitrophe du centre d'Ecully représente un intérêt patrimonial et paysager à maintenir au sein du PDA en raison de sa proximité avec le manoir. Il est notamment situé sur l'ancien tènement Jars-Baréty du cadastre napoléonien.

Au nord et à l'ouest, le PDA est délimité par le chemin du Trouillat et par celui des Rivières. Le périmètre conserve le hameau du Trouillat qui constitue un ensemble historique, urbain et paysager en lien avec le manoir de la Greysolière.

Au sud, le PDA est délimité par le chemin du Plat et intègre par conséquent une frange de maisons individuelles datant du XX^e siècle, mais conservées dans le périmètre de vigilance, du fait de leur proximité face au manoir de la Greysolière. Dans la même logique, le PDA intègre également l'école Vallon de Grandvaux.

A l'est, face au manoir de la Greysolière, le PDA comprend la récente urbanisation du XX^e siècle, dans la mouvance des grands ensembles. Bien qu'elle n'entretienne que peu de liens historiques ou urbains avec le monument, ces parcelles sont situées à proximité de celui-ci, potentiellement en situation de co-visibilité. De surcroît, à l'avenir, le risque de mutation éventuel de portions de ces vastes terrains paysagers (comprenant parkings ou tennis) mérite un regard attentif : l'objectif étant d'éviter toute dégradation de la qualité actuelle, qui impacterait sur la mise en valeur du monument historique.

La définition de ce PDA s'est fondée sur l'analyse du cadastre napoléonien où l'ensemble du tènement Jars-Baréty se voit intégré. Outre la mémoire d'un parcellaire encore perceptible, cela permet d'inclure le Colombier de Jos, figurant notamment au pré-inventaire des monuments et des richesses artistiques d'Ecully.

N'ont pas été incluses au PDA, deux demeures d'intérêt patrimonial situées au nord du manoir de la Greysolière : le château du Vivier, et celui des Bruyères, situé sur l'avenue Guy de Collongue. Ces immeubles ne se trouvant ni en covisibilité et ni à proximité du manoir de la Greysolière, leur lien avec le monument est ténu : ayant par ailleurs été inscrits au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme au sein du PLU-h comme Elément bâti patrimonial (EBP), les prescriptions assorties conduisent à la reconnaissance de leur valeur patrimoniale à l'échelle locale, et à la surveillance de leur conservation, et mise en valeur. De même, les parcs et jardins de ces immeubles sont protégés par le PLU-h en vigueur, au titre des Espaces boisés classés (EBC) ou des Espaces végétalisés à Valoriser (EVV).

Sont enfin exclues du PDA des résidences contemporaines situées au nord, entre le château des Bruyères et le château du Viviers. En effet, leur implantation en milieu de parcelles sans effet de composition, ne présente pas de caractère valorisant, elles restent toutefois intégrées au cadre arboré grâce aux masques végétaux alentour.

Fait à Lyon, le 2 avril 2020.

L'architecte des bâtiments de France,

A blue ink signature, appearing to read 'Didier', is written over a circular stamp or seal.

Emmanuelle DIDIER

PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES

Novembre 2020

MANOIR DE LA GREYSOLIERE

Chemin de Grandvaux – 69130 Ecully
Monument historique inscrit en 1992

PROJET DE TRACÉ DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES



LEGENDE








Projets de PDA

 Abords MH

Périmètres des 500 mètres

 Périmètre MH

Immeubles classés ou inscrits

-  En instance de classement
-  Partiellement inscrit
-  Inscrit
-  Partiellement Inscrit-Classé
-  Partiellement classé
-  Classé
-  Par défaut



Source : Ministère de la Culture et de la Communication, © 2010 - IGN Géoportal

0 0.1 0.2
km

Direction régionale des affaires culturelles

unité départementale de l'architecture et du patrimoine

du Rhône et de la Métropole de Lyon

Le Grenier d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent, 69283 LYON cedex 01
☎ : 04 72 26 59 70 ✉ : udap69@culture.gouv.fr